

DEPARTEMENT

de  
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT  
DE DIEPPE

CCAS d'EU

## CCAS DE LA VILLE D'EU

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 Avril 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	12

Date de convocation
08 avril 2023

Objet de la délibération

APPROBATION DES  
SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONSDélibération portant approbation  
des subventions aux associations

L'an deux mille vingt-quatre, le onze Avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Bignon, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**Présents :** M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, MME COINTREL Françoise, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

**Absents :** Mme BELLEVILLE Séverine, MME MALLET Elisabeth, MME PLANCHON Agnès, MME VANDENBERGHE Isabelle.

**En exercice :** 13

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Absents : 4

**Nombre de voix :**

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Abstention de madame Thouvenel, représentante de l'association « Les amis du Pavillon Allard », association recevant une subvention du CCAS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2313-7 ;

Vu la circulaire n°5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Après présentation du tableau des subventions aux associations pour l'année 2024, joint en annexe de la présente délibération, par monsieur le Président ;

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 076-267601086-20240411-DEL2412-DE r



**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, a approuvé le budget des subventions aux associations pour l'année 2024.**

Fait et délibéré à EU  
En séance du 11 avril 2024

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,



Michel BARBIER